

Compte Rendu du Comité de Pilotage du site Natura 2000 des Coteaux du Tursan

16 mai 2025 à Castelnau-Tursan

Personnes présentes

BEAUMONT Pascal	Mairie de Miramont-Sensacq
BERTRAND Magali	DDTM 40
CHAPELAIN Yann	Conservatoire d'Espaces Naturels de NA
DULUCQ Alain	Mairie de Payros-Cazautets
GUICHANE Roland	Mairie de Castelnau-Tursan
HEDIARD Marine	Landes Nature
LABENNE Jacques	Mairie de Puyol Cazalet
LAFENETRE Jacques	Coteau du Tursan
PROTHIN Frédéric	SEPANSO
ROBERT Yolaine	Région Nouvelle-Aquitaine
SARGIACOMO Eric	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine

Personnes excusées

CAZABAN Frédéric	CPIE Seignanx Adour
COUTURE Gilles	Mairie de Geaune
DELEBECQUE Luc-Olivier	CNPF
DOURTHE Rémi	Landes Attractivité
SESSAC Marie-Anne	SYSSO

Après un mot d'accueil de Mr Le Maire de Castelnau-Tursan, Roland GUICHANE, Eric SARGIACOMO, Président du COPIL pour la Région Nouvelle-Aquitaine, remercie les personnes présentes et explique l'organisation de l'Autorité de gestion régionale pour ce qui concerne le portage des animations des sites Natura 2000.

Désignation de la structure porteuse et Présidence du COPIL

Pour rappel, l'article L.414-2 du Code de l'Environnement précise : "*Les représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements désignent parmi eux le président du comité de pilotage Natura 2000 ainsi que la collectivité territoriale ou le groupement chargé de l'élaboration du document d'objectifs et du suivi de sa mise en œuvre.*"

En outre, la loi 3DS du 21 février 2022 acte le transfert au 1er janvier 2023 de l'Etat aux Régions de la gestion des sites Natura 2000 terrestres.

Ainsi, à défaut de collectivité s'étant positionnée jusqu'à maintenant pour reprendre l'animation du site, c'est la Région Nouvelle-Aquitaine qui est actuellement la structure porteuse du site.

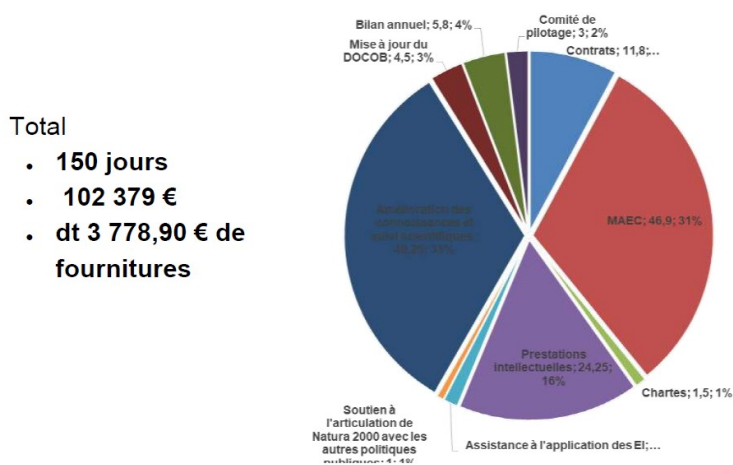
Afin d'anticiper le renouvellement potentiel du marché d'animation des Coteaux du Tursan, la Région Nouvelle-Aquitaine avait sollicité les collectivités et leurs groupements membres du COPIL afin de connaître les éventuelles candidatures à la présidence du COPIL et au portage de l'animation du site

N2000. Aucune candidature n'ayant été transmise avant le COPIL, Monsieur SIARGACOMO interroge les membres du COPIL. Aucune candidature n'est formulée pendant ce COPIL.

Aucune collectivité n'étant candidate, la Région Nouvelle-Aquitaine assure donc la présidence du comité de pilotage Natura 2000 et le suivi de la mise en œuvre du document d'objectifs (animation), à la date de notification du bon de commande du marché d'animation du site N2000.

Bilan de l'animation 2022-2024

Après une rapide présentation du dispositif Natura 2000 et du site des Coteaux du Tursan, l'animatrice dresse le bilan en jours et en euros des 3 ans d'animation.



Contrats Natura 2000

Les contrats Natura 2000 déposés lors de l'Appel A Projet 2025 de la Région sont présentés.

- Un contrat à Castelnau-Tursan sur du débroussaillage et entretien pastoral des pelouses :
- Dépôt mars 2025 pour un montant de 19 700 €



2025 à 2028
Gestion pastorale = 4,35 ha



2025-2027
Mise en place et entretien de clôture = 462 ml



2027 : Cuve à eau, poste électrique
2026 : Création de mare

- Un contrat à Miramont-Sensacq d'entretien de prairies par fauche et pâturage et entretien de mares

- Dépôt en mars 2025 pour un montant de 12 500 €



2025 à 2028
Gestion pastorale = 2,54 ha

2025 à 2028
Fauche tardive = 2,5 ha

- Un contrat sur Lauret porté par le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine de débroussaillage, équipement pastoraux et entretien par pâturage
- Dépôt par le CENA d'un contrat de 85 150 €
 - Equipements pastoraux
 - Gestion pastorale
 - Chantier lourd de restauration



Le CEN-NA précise que le contrat déposé sur la commune de Saint-Loubouer ne sera pas mis en œuvre car les parcelles ont été attribuées à un agriculteur par la SAFER et au CEN-NA.

Magali Betrand, DDTM des Landes, informe le COPIL qu'une incompréhension entre le comité SAFER, les exploitants locaux et les objectifs de CEN-NA doit être levée et espère que les prochains projets de sauvegarde des coteaux seront défendus collectivement par la profession et le conservatoire.

Charte Natura 2000

L'animatrice présente la charte du site, signée par un propriétaire de Castelnau-Tursan.



Un support de communication offert



MAEC

Les résultats des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques 2023 et 2024 sont présentés. Le Projet Agro-Environnemental inclus d'autres sites Natura 2000 animés par Landes Nature donc les résultats sont également groupés. On peut tout de même constater qu'au prorata de la surface du site, le Tursan est très bien représenté (Résultat du tursan ci-dessous).

RESULTATS 2023-2024



18 exploitants



18 diagnostics



244 hectares



3 formations



11 mares



248 000 € engagés sur 5 ans



Pour 2025 Enveloppe MAEC obtenue pour tout le PAEC : **81 582 €**

Pas de budget animation

- Pas de réunion d'information
- Diagnostic payant : grille tarifaire en cours de construction

L'animatrice explique que pour 2025, il n'y a pas d'enveloppe d'animation donc les diagnostics des nouveaux contractants seront payants pour les exploitants et les réunions d'information préalables n'ont pas eu lieu.

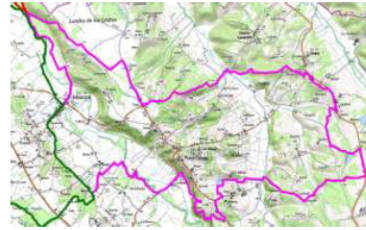
Mr Sargiacomo explique que cette situation est due à un désengagement de l'Etat en matière d'animation MAEC et que la Région est en réflexion pour que des enveloppes « animation » existe en 2026.

Evaluation des Incidences

Sur le Tursan, l'appui technique des animateurs pour la rédaction des évaluations d'incidences a surtout concerné des manifestations sportives.

Exemple avec la Multirando de Samadet qui passe sur les communes de Puyol-Cazalet et Clèdes

- Manifestation en partie sur chemins privés
 → ajouter dans le règlement de ne pas partager les traces du trail sur les réseaux sociaux pour éviter une augmentation de la fréquentation après l'événement et de supprimer la carte de l'itinéraire du site internet.



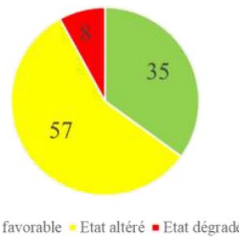
Une plateforme préfectorale existe pour faire le lien rapidement entre les organisateurs, les services de l'Etat et l'animateur N2000.

Suivi biologique

- 2022

37 placettes échantillonnées avec une grille d'indicateurs

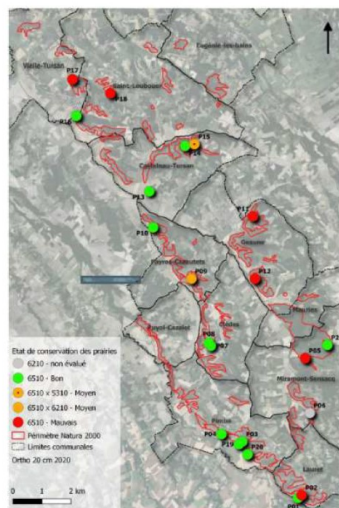
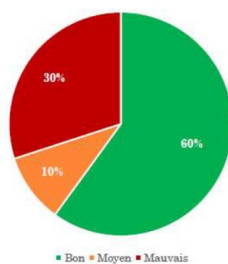
– 15% de surfaces de pelouses entre 2008 et 2019



- 2023

Recherche et caractérisation de l'habitat prairies maigres de fauche du 6510

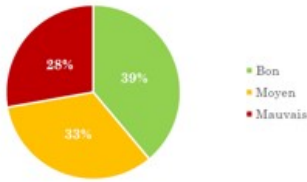
Etat de conservation de ces prairies :



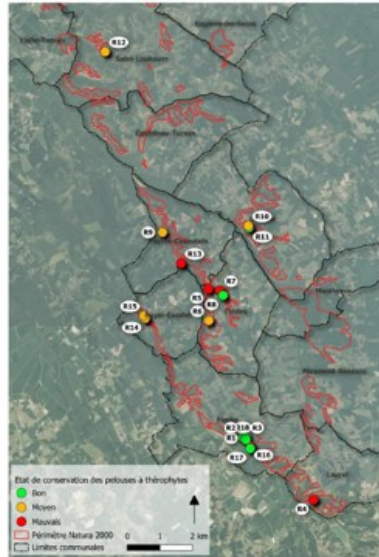
- 2024

En 2024, une étude sur les pelouses à thérophytes ou tonsures annuelles a été menée afin de les rattacher à un habitat d'intérêt communautaire (6220).

État de conservation des 18 unités identifiées



Un entretien par le pâturage (ovins et caprins) est nécessaire pour maintenir un bon état de conservation de cet habitat



Information et sensibilisation

L'animatrice rappelle qu'une exposition mobile de 3 panneaux déroulants est disponible gratuitement sous réservation.

Un panneau pédagogique en résine est proposée gratuitement aux communes qui le souhaitent. Plusieurs visuels sont proposés. Les communes ont 10 jours pour choisir avant la mise en fabrication :



Ces 2 visuels ont été proposés par les élèves du BTS Communication de l'école Pigier de Bayonne.



Marché 2025-2027

La Région Nouvelle-Aquitaine a lancé un nouveau marché pour l'animation du site Natura 2000 pour les 3 ans à venir pour une enveloppe maximum de 55 000 € soit une centaine de jours de travail sur 3 ans donc environ 35 jours par an.

Programme prévisionnel 2025

- Sortie grand public en septembre dans le cadre des 48h nature
- Création d'un nouveau site Internet et d'une newsletter
- Suivi des contrats déposés lors de l'AAP 2025
- Réponse à l'AAP Suivi biologique en septembre
- Listing et contact des propriétaires de chênaies...